

33^{ème} Challenge International DAMESTOY Fleuret Homme Senior, les 3 et 4 Mars 2012

Monsieur le Président,
Maître,

La Section Escrime du Bordeaux Étudiants Club a le plaisir de vous inviter à participer
au **33^e Challenge International DAMESTOY**

Circuit National disputé au FLEURET HOMME, catégorie SENIOR, le 33^{ème} DAMESTOY se
déroulera les **SAMEDI 3 Mars 2012 (après-midi) et DIMANCHE 4 Mars 2012**, au Gymnase
Nelson PAILLOU, 53 rue Pauline Kergomard - 33800 BORDEAUX.

Cette compétition, placée sous le patronage de la Fédération Française d'Escrime, sera dotée de
prix de valeur récompensant les huit finalistes.

Valeur des lots 2 000 €

L'accueil des tireurs débutera dès le vendredi 2 Mars 2012.

A l'issue de la première journée de compétition (samedi 3 Mars), un vin d'honneur et un dîner
réuniront tireurs, accompagnateurs et organisateurs.

Durant toute la durée de la compétition, un service de restauration sera assuré par les membres
bénévoles de notre Club.

En espérant que vos tireurs seront nombreux à répondre à notre invitation, nous vous prions de
croire, monsieur le président, maître à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Pascal MARECHAL

- P.J. :*
- *Règlement de la compétition*
 - *Palmarès et Règlement de l'épreuve*
 - *Hôtel et Navette Bus - Plan Fiche d'engagement*

33^{ème} Challenge International DAMESTOY Fleuret Homme Senior, les 3 et 4 Mars 2012

LIEU DE LA COMPETITION

GYMNASE NELSON PAILLOU
53 rue Pauline Kergomard – 33800 Bordeaux.
Tél/Fax : 05 56 91 76 13 Tel : 05 56 92 95 24 Mail : bec9@wanadoo.fr

RECOMPENSES

Cette compétition, placée sous le patronage de la Fédération Française d'Escrime, sera dotée de prix de valeur récompensant les huit finalistes.

Valeur des lots 2 000 €

ORGANISATION

L'accueil des tireurs débutera dès le vendredi 2 Mars 2012.

A l'issue de la première journée (samedi 3), un vin d'honneur et un dîner réuniront tireurs, accompagnateurs et organisateurs.

Durant toute la compétition, un service de restauration sera assuré par les membres bénévoles de notre club.

BUS DEPLACEMENT

Un bus affrété par le Bordeaux Etudiants Club Escrime effectuera les parcours aux horaires suivants : **Samedi** :

Aéroport – Gare St Jean – Gymnase : 10 H

Gymnase – Gare St Jean : 23 H

Desserte des hôtels KIRIAD et

TENEO Suites St Jean

Dimanche : ALL SEASON GARE (ex KIRIAD) : 7 H 00

TENEO Suites - gymnase : 7 H 15

Gymnase – Gare St Jean : 15 H 30 et 16 H 30

Gymnase – Gare St Jean puis Aéroport : entre 17 H. et 18 H

COUPON REPONSE

33^{ème} Challenge International DAMESTOY

Fleuret Homme Senior, les 3 et 4 Mars 2012

12 Euro par personne

(à l'exception du club France, des tireurs étrangers et arbitres)

CLUB : _____

Nombre de participants compétiteurs : _____

Nombre d'accompagnateurs : _____

Total : _____

Coupon réponse à retourner
Avant le 29 Février à :

Bernard AUDREN
(voir fiche d'engagement)

RESERVATION HOTELS

ALL SEASON BORDEAUX GARE ST JEAN (ex Kiriad)

Partenaire du B.E.C. ESCRIME

68 rue de Tauzia – 33000 BORDEAUX

Tel : 05 56 91 55 50 (33556915550) Fax : 05 56 91 08 41 (33556910841)

A 200 ml à droite en sortant de la gare St Jean

Résidence de Tourisme TENEO Suites - Partenaire du B.E.C. ESCRIME

4 cours Barbey – 33800 BORDEAUX

Tel : 05 56 33 22 00 (33556332200) Fax : 05 56 33 22 11 (33556332211)

En sortant de la gare St Jean, prendre le cours de la Marne. Hôtel à 300 mètres à gauche

Comfort Suites Victoria Garden Bordeaux - Partenaire du B.E.C. ESCRIME

(à proximité du gymnase)

127, cours de la Somme

33 800 Bordeaux - France

Tel + 33 (0) 5 56 33 48 48 Fax + 33 (0) 5 56 33 48 49

PALMARES DU CHALLENGE

1979	PEZZINI	R.C.F.	FRANCE	1996	PLUMENAIL	R.C.F.	FRANCE
1980	FLAMENT	R.C.F.	FRANCE	1997	GOLUBITSKY		UKRAINE
1981	LEMENAGE	B.E.C.	FRANCE	1998	NEUT	R.C.F.	FRANCE
1982	VALENTIN	LE PECQ	FRANCE	1999	LAMBERT	R.C.F.	FRANCE
1983	THEUERKAUFF	BONN	R.F.A.	2000	ZHANG Jie		CHINE
1984	OMNES	CHARENTON	FRANCE	2001	ROBIN	SE du St HENINOIS	FRANCE
1985	GROC	R.C.F.	FRANCE	2002	FERRARI	O.G.C. NICE	FRANCE
1986	LAURIE	AUBERVILLIERS	FRANCE	2003	ROBIN	SE du St HENINOIS	FRANCE
1987	JOLYOT	R.C.F.	FRANCE	2004	LE PECHOUX	ASPTT AIX	FRANCE
1989	LAURIE	AUBERVILLIERS	FRANCE	2005	Jault	Bourg la Reine	FRANCE
1990	BUSA		HONGRIE	2006	LE PECHOUX	ASPTT AIX	FRANCE
1991	OMNES	R.C.F.	FRANCE	2007	BEAUDAN	MDF LYON	FRANCE
1992	WENDT		AUTRICHE	2008	LE PECHOUX	PAYS D'AIX	FRANCE
1993	LHOTELLIER	MELUN	FRANCE	2009	BALDINI		ITALIE
1994	LAMBERT	TOUR D'Auver.	FRANCE	2010	PERRIER	AUBERVILLIER	FRANCE
1995	OMNES	R.C.F.	FRANCE	2011	LE PECHOUX	PAYS D'AIX	FRANCE

REGLEMENT DE LA COMPETITION

ARTICLE 1 DEROULEMENT

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le Cahier des Charges de la F.F.E.

La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers, en règle avec la F.F.E. ou la F.I.E. Les cadets devront présenter obligatoirement la justification de leur double surclassement.

ARTICLE 2 FORMULE DE L'EPREUVE (Entrée progressive sur 2 jours)

Classement initial des tireurs pour la constitution des poules

Seront classés dans l'ordre :

- 1. Les tireurs classés entre la 1ère et la 64ème place du classement FIE*
- 2. Les tireurs classés au classement national*
- 3. Les étrangers classés FIE après la 64ème place sont tous classés 33ème ex-æquo*
- 4. Les étrangers non classés FIE sont tous classés 65ème ex-æquo*
- 5. Les autres tireurs (pas de numéro de série)*

Poules : de 7 ou 6, entre 20 et 30% d'éliminés, décalage par nations si des étrangers non licenciés FFE sont présents et par clubs dans tous les cas.

SAMEDI 15 janvier 2011

- *1er tour de poule : Appel : 14 h 30 - Scratch : 15 h 00*
- Les tireurs étrangers non classés FIE, les tireurs classés FFE après la 64ème place jusqu'aux tireurs non classés.
- *2ème tour de poule : Appel : 16 h 00 - Scratch : 16 h 30*
Les tireurs étrangers classés FIE après la 64ème place, les tireurs classés FFE entre la 33ème et la 64ème place, les tireurs qualifiés du 1er tour de poule.

Possibilité d'un 3ème tour de poule en fonction du nombre d'engagés afin de lancer le tour de poule du dimanche en une seule vague.

DIMANCHE 16 janvier 2011

- *Un tour de poule : Appel : 7 h 30 - Scratch : 8 h 00*
Les tireurs classés entre la 1ère et la 64ème place du classement FIE, les tireurs classés FFE au classement national actualisé de la 1er à la 32ème place, les qualifiés à l'issue du dernier tour de poule du samedi.
Tableau d'élimination directe.

ARTICLE 3 ENGAGEMENTS

Uniquement sur le site FFE avant le mercredi 29 Février 23h59 pour les licenciés FFE, par les autres moyens pour les autres.

Droit d'engagement est fixé à **12 euro** par tireur. les tireurs étrangers sont exemptés de ce droit. **En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au près du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)**

Engagement à envoyer à Mr Bernard AUDREN, 88 rue de Pessac, 33000 Bordeaux, France
Tel : 05 56 96 48 01(33556964801) Fax : 05 56 96 19 20 (33556961920)
mail :bernard.audren@wanadoo.fr

ARTICLE 4 Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au chapitre V du R.I. de la F.F.E.

ARTICLE 5 Les clubs inscrivant **4 tireurs ou plus**, seront tenus de présenter un arbitre. Les arbitres sont convoqués le dimanche pour 7 h 45 heures au plus tard

ARTICLE 6 Le directoire technique sera composé suivant le règlement de la FFE et affiché avant le début de la compétition.

Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.I.E. et F.F.E. pour le bon déroulement du Challenge.



Bordeaux - Etudiants - Club : Section ESCRIME

4ème Challenge International JACQUELINE SEGAN Fleuret Dame Senior, le 4 Mars 2012

Monsieur le Président,
Maître,

La Section Escrime du Bordeaux Étudiants Club a le plaisir de vous inviter à participer
au **4ème Challenge International JACQUELINE SEGAN**

Circuit National disputé au FLEURET DAME, catégorie SENIOR.

Il se déroulera le **DIMANCHE 4 Mars 2012,**

Gymnase Nelson PAILLOU, 53 rue Pauline Kergomard - 33800 BORDEAUX.

Cette compétition, placée sous le patronage de la Fédération Française d'Escrime, sera dotée de
prix de valeur récompensant les huit finalistes.

Valeur des lots 2 000 €

Durant toute la durée de la compétition, un service de restauration sera assuré par les membres
bénévoles de notre Club.

En espérant que vos tireurs seront nombreux à répondre à notre invitation, nous vous prions de
croire, monsieur le Président, maître à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Pascal MARECHAL

- P.J. :*
- *Règlement de l'épreuve*
 - *Palmarès et Règlement de l'épreuve*
 - *Hôtel et Navette Bus - Plan Fiche d'engagement*

4ème Challenge International JACQUELINE SEGAN Fleuret Dame Senior, le 4 Mars 2012

LIEU DE LA COMPETITION

GYMNASE NELSON PAILLOU
53 rue Pauline Kergomard – 33800 Bordeaux.
Tél/Fax : 05 56 91 76 13 Tel : 05 56 92 95 24 Mail : bec9@wanadoo.fr

RECOMPENSES

Cette compétition, placée sous le patronage de la Fédération Française d'Escrime, sera dotée de prix de valeur récompensant les huit finalistes.

RESERVATION HOTELS

ALL SEASON BORDEAUX GARE ST JEAN (ex Kiriad)

Partenaire du B.E.C. ESCRIME

68 rue de Tauzia – 33000 BORDEAUX
Tel : 05 56 91 55 50 (33556915550) Fax : 05 56 91 08 41 (33556910841)
A 200 ml à droite en sortant de la gare St Jean

Résidence de Tourisme TENEO Suites - Partenaire du B.E.C. ESCRIME

4 cours Barbey – 33800 BORDEAUX
Tel : 05 56 33 22 00 (33556332200) Fax : 05 56 33 22 11 (33556332211)
En sortant de la gare St Jean, prendre le cours de la Marne. Hôtel à 300 mètres à gauche

Comfort Suites Victoria Garden Bordeaux - Partenaire du B.E.C. ESCRIME (à proximité du gymnase)

127, cours de la Somme
33 800 Bordeaux - France
Tel + 33 (0) 5 56 33 48 48 Fax + 33 (0) 5 56 33 48 49

PALMARES DU CHALLENGE

2009	UJLAKY Virginie	MELUN VDS
2010	FALER GALERNEAU Anne	PARIS TA
2011	UJLAKY Virginie	MELUN VDS

REGLEMENT DE LA COMPETITION

**L'accueil des tireuses débutera le samedi 3 Mars 2012.
(gymnase Nelson Paillou)
Appel samedi 3 Mars 18 h scratch 19h
Création des poules le samedi**

ARTICLE 1 DEROULEMENT

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le Cahier des Charges de la F.F.E.

La compétition est ouverte à toutes les tireuses françaises et étrangères, en règle avec la F.F.E. ou la F.I.E. Les cadettes devront présenter obligatoirement la justification de leur double surclassement.

ARTICLE 2 FORMULE DE L'EPREUVE

Classement initial des tireuses pour la constitution des poules

Seront classées dans l'ordre :

- 1. Les tireuses classées entre la 1ère et la 64ème place du classement FIE*
- 2. Les tireuses classées au classement national*
- 3. Les étrangères classées FIE après la 64ème place sont toutes classées 33ème ex-æquo*
- 4. Les étrangères non classées FIE sont toutes classées 65ème ex-æquo*
- 5. Les autres tireuses (pas de numéro de série)*

Poules : de 7 ou 6, pas d'éliminées, décalage par nations si des étrangères non licenciées FFE sont présentes et par clubs dans tous les cas.

SAMEDI 3 Mars 2012

Appel 18 h scratch 19h

Création des poules et affichage le samedi

(les participantes ne pouvant pas être présentes le samedi 3 Mars devront prévenir, par mail **et** par téléphone, l'organisateur au plus tard ce même jour jusqu'à 19h.

tél : 05 56 91 76 13 – 06 84 98 51 24)

- **Les poules constituées et pistes seront affichées aux hôtels TENERO, COMFORT SUITES et ALL SEASON)**

DIMANCHE 4 Mars 2012

- *Un tour de poule :* **RV 8 h 00 directement sur les pistes** (gymnase BRUN et NELSON PAILLOU).
- *Tableau d'élimination directe.* (Gymnase NELSON PAILLOU)

ARTICLE 3 ENGAGEMENTS

Uniquement sur le site FFE avant le mercredi 29 Février 23h59 pour les licenciées FFE, par les autres moyens pour les autres.

Droit d'engagement est fixé à **12 euro** par tireuse.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au prés du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

Pour les étrangers

Engagement à envoyer à Mr Bernard AUDREN, 88 rue de Pessac, 33000 Bordeaux, France

Tel : 05 56 96 48 01(33556964801) Fax : 05 56 96 19 20 (33556961920)

mail :bernard.audren@wanadoo.fr

ARTICLE 4 Les tireuses participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au chapitre V du R.I. de la F.F.E.

ARTICLE 5 Les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus seront tenus de présenter un arbitre.
Les arbitres sont convoqués le dimanche pour 7 h 45 heures au plus tard.

ARTICLE 6 Le directoire technique sera composé suivant le règlement de la FFE et affiché avant le début de la compétition.

Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.I.E. et F.F.E. pour le bon déroulement du Challenge.

